



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 septembre 2025
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie

I. Introduction

1. Soumis en application des résolutions [2753 \(2024\)](#) et [2767 \(2024\)](#) du Conseil de sécurité, le présent rapport fait le point sur l'application de ces résolutions, notamment sur l'exécution des mandats de la Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en Somalie (MATNUSOM) et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il porte sur les principaux faits nouveaux intervenus entre le 24 mars et le 25 septembre 2025.

II. Principaux faits nouveaux

A. Évolution de la situation dans le pays

2. Dans un discours prononcé le 29 mars à l'occasion de l'Eid al-Fitr, le Président de la Somalie, Hassan Sheikh Mohamud, a lancé un appel à l'unité et proposé un dialogue national pour discuter de l'achèvement du processus d'édification de l'État dans le pays. Cette annonce a été suivie d'une série d'échanges politiques associant dirigeants fédéraux et nationaux, figures de l'opposition, associations politiques et représentants de la société civile.

3. Du 12 au 15 avril, le Premier Ministre, Hamza Abdi Barre, a conduit une délégation fédérale à Laascaanood pour dialoguer avec l'administration intérimaire du Sool, Sanaag et Cayn-Khatumo. Par la suite, son cabinet a confirmé dans un communiqué la participation du Comité consultatif national somali à la prochaine session du Conseil consultatif national et annoncé que le Gouvernement fédéral comptait reconnaître la qualité d'État membre de la fédération au Sool, Sanaag et Cayn-Khatumo.

4. Le Conseil consultatif national, convoqué par le Président somalien, s'est réuni à Mogadiscio les 6 et 7 mai. Parmi les participants figuraient le Premier Ministre et les dirigeants des États du Sud-Ouest, de Galmudug et du Hirchébéli, de l'Administration régionale de Banaadir et du Sool, Sanaag et Cayn-Khatumo. Le Président du Djoubaland, Ahmed Mohamed Islam « Madobe », n'avait pas été invité, tandis que le Président du Puntland, Said Abdullahi Deni, qui s'est retiré de cette instance en janvier 2023, n'était pas non plus présent. Dans le communiqué publié à l'issue de la réunion, le Conseil a préconisé de revoir le statut constitutionnel du Djoubaland et d'organiser une conférence des parties prenantes pour finaliser le processus de formation de l'État du Sool, Sanaag et Cayn-Khatumo.



5. Les préparatifs relatifs aux élections des conseils de district ont progressé. La Commission nationale indépendante des élections et du découpage électoral a lancé les opérations d'enregistrement des électeurs à Mogadiscio le 14 avril. En juillet, la campagne a été étendue aux États du Hirchébéli, du Galmudug et du Sud-Ouest. À Mogadiscio, la campagne s'est achevée le 16 août après l'enregistrement de près d'un million de personnes. Au cours des opérations d'enregistrement des associations politiques qui se sont terminées le 14 mai, 43 associations (dont 1 dirigée par une femme) ont été enregistrées. Le 23 août, la Commission a rouvert les opérations d'enregistrement et 18 associations supplémentaires ont été enregistrées avant la clôture de la campagne le 6 septembre, ce qui porte à 61 le nombre total d'associations enregistrées. Certains éléments de l'opposition politique ont boycotté les opérations d'enregistrement et réitéré les appels à un dialogue inclusif visant à forger un consensus sur le cadre électoral.

6. Une large coalition de dirigeants de l'opposition, composée notamment d'anciens présidents et premiers ministres, s'est réunie à Mogadiscio du 28 au 31 mai après s'être inquiétée que la Conférence nationale de consultation lancée par le Président somalien manquait d'inclusivité. La réunion a porté sur les amendements constitutionnels, les réformes électorales, la sécurité et l'unité nationale et s'est conclue par la création du Forum de salut national, une plateforme politique visant à unifier les échanges de l'opposition avec le Gouvernement fédéral somalien sur ces priorités nationales.

7. Du 16 au 19 juin, le Gouvernement fédéral somalien a tenu une conférence de consultation nationale à Mogadiscio, réunissant des représentants des associations politiques enregistrées et de la société civile, dont des femmes et des anciens. Les discussions ont porté sur la révision constitutionnelle, la transition vers des élections suivant le principe « une personne, une voix », l'unité nationale et la lutte contre les Chabab. Dans le communiqué publié à l'issue de la conférence, les participants ont appelé à la tenue d'élections directes, à la poursuite d'un dialogue inclusif et à la reprise des négociations avec le « Somaliland ». Les membres du Forum de salut national et d'autres figures de l'opposition n'y ont pas participé, invoquant des motifs liés à l'inclusivité du processus.

8. Entre le 25 juin et le 12 août, le Président somalien a tenu cinq réunions consultatives avec les représentants du Forum de salut national. Les discussions ont porté sur les amendements constitutionnels et le modèle électoral. Dans un communiqué commun publié le 25 août, le Gouvernement fédéral somalien et plusieurs personnalités politiques qui s'étaient séparées du Forum de salut national ont convenu de maintenir l'unité, de renforcer la sécurité nationale et d'accélérer l'achèvement de la révision constitutionnelle. Ils ont également décidé que le Parlement fédéral élirait le Président fédéral et que les assemblées d'État éliraient leurs dirigeants respectifs, tout en réaffirmant l'engagement du Gouvernement à organiser des élections suivant le principe « une personne, une voix » pour les conseils de district, les assemblées d'État et le Parlement fédéral.

9. Les relations entre le Gouvernement fédéral et les dirigeants du Djoubaland et du Puntland sont restées tendues. Du 22 au 26 juin, les Présidents du Djoubaland et du Puntland se sont réunis à Garoowe. Dans une déclaration commune publiée à l'issue de cette réunion, ils ont rejeté les amendements constitutionnels de mars 2024.

10. Le 13 juillet, la conférence de formation de l'État du Sool, Sanaag et Cayn-Khatumo a débuté à Laascaanood (Région de Sool), sous l'autorité du Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, malgré la forte opposition d'influentes chefs de clans traditionnels. La conférence s'est achevée le 30 juillet par la déclaration de la création de l'État du Nord-Est de la Somalie, l'adoption du drapeau de la nouvelle entité et l'approbation de sa constitution. Le 17 août,

83 membres de l'assemblée législative de l'État du Nord-Est (79 hommes et 4 femmes) ont été annoncés et investis pour un mandat de cinq ans. L'élection du président et des vice-présidents de l'assemblée a eu lieu le 23 août, celle du président et du vice-président de l'État le 30 août.

11. Le 30 juillet, l'Assemblée de l'État du Puntland a publiquement dénoncé l'« ingérence inconstitutionnelle » du Gouvernement fédéral somalien à Sool et à Sanaag. Le 2 août, le Conseil des ministres du « Somaliland » a condamné le Gouvernement fédéral et affirmé que Sool, Sanaag et Togdheer faisaient partie des territoires souverains du « Somaliland ».

B. Évolution des conditions de sécurité

12. Avec le soutien des forces de défense locales, de la Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie (AUSSOM) et des partenaires internationaux, le Gouvernement fédéral somalien a poursuivi ses opérations de sécurité contre les Chabab. À la mi-juin, l'Armée nationale somalienne a lancé l'opération « Tempête silencieuse » pour reprendre les trois villes-ponts que les Chabab avaient capturées en mars. Les forces somaliennes ont repris Sabiid le 22 juin et Bariirre le 8 août.

13. Dans le Moyen-Chébéli, Aadan Yabaal a été capturé par les Chabab le 16 avril à la suite d'une attaque de grande envergure. Le 2 juin, les Chabab se sont également emparés de la ville de Xawaadley, située entre Balcad et Jawhar. Dans la région du Hiraan, le groupe a capturé Aboorey le 9 avril ainsi que Muqakoor, Tardo et Maxaas entre le 7 et le 27 juillet. Le 12 septembre, les forces de sécurité somaliennes ont repoussé une attaque complexe de grande envergure lancée par les Chabab contre Ceel Dheer à Galgaduud.

14. Les Chabab ont continué à prendre pour cible les installations gouvernementales et les forces de sécurité. Des engins explosifs improvisés ont explosé à la caserne militaire de Damanyo le 18 mai et à l'académie militaire de Jaalle Siyaad le 9 juillet, toutes deux situées dans le district de Hodan à Mogadiscio. Le premier attentat a fait 11 morts et 64 blessés, tandis que le second a fait 4 morts et 6 blessés. D'autres incidents ont donné lieu à des tirs indirects, dont sept attaques à la roquette de 107 mm à Mogadiscio. Trois de ces projectiles ont touché l'aéroport international d'Aden Adde. Le dernier incident a été signalé le 5 juin. Ces attaques ont fait des victimes civiles, endommagé les infrastructures et blessé un membre de l'Unité de gardes des Nations Unies basée à Mogadiscio. Le 26 avril, une attaque à la roquette de 107 mm a visé la zone protégée par l'AUSSOM à Baidoa (État du Sud-Ouest), où se trouve un complexe des Nations Unies. Cette attaque n'a fait aucune victime. Le 4 septembre, le nouvel aéroport de Kismayo, un autre site des Nations Unies, a également été la cible d'une attaque à la roquette de 107 mm. Aucune victime n'a là non plus été signalée.

15. Le 25 juillet, dans le cadre d'un plan de sécurité révisé pour Mogadiscio, les forces de sécurité somaliennes ont déployé un grand nombre de membres de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité et de la Police somalienne dans toute la ville pour décourager les attaques par tirs indirects et perturber l'infiltration d'engins explosifs improvisés. Ce déploiement a contribué à une diminution du nombre d'attaques.

16. Après l'arrivée à Beled Xaawo (région de Gedo) du chef du renseignement régional récemment nommé par le Gouvernement fédéral, Abdirashid Janan, un opposant notoire au Président du Djoubaland, les forces de sécurité de l'État se sont engagées dans une confrontation armée avec les forces de sécurité fédérales. Les affrontements se sont poursuivis par intermittence à Beled Xaawo et à Doolow entre

le 22 juillet et le 11 août. À la mi-août, les forces de sécurité fédérales avaient pris le contrôle total de Beled Xaawo.

C. Évolution de la situation économique

17. L'économie somalienne a tiré le bénéfice des réformes en cours. Selon le Fonds monétaire international (FMI), tous les objectifs qualitatifs fixés dans le cadre de la facilité élargie de crédit ont été atteints. Toutefois, les perspectives économiques sont assombries par les chocs climatiques, l'insécurité, la faible croissance des recettes intérieures et les nouveaux défis liés aux échanges mondiaux et aux politiques d'aide, notamment une baisse rapide de l'aide publique au développement. En 2024, la croissance économique a été modeste : d'après les chiffres du FMI, le produit intérieur brut réel a progressé de 4 %. Le FMI prévoit toutefois une croissance de 3 % en 2025, un ralentissement qui s'explique par la réduction de l'aide publique au développement ainsi que par les chocs liés au climat et à l'incertitude économique générale.

18. Grâce à la facilité élargie de crédit, le FMI a continué à soutenir la stabilité macroéconomique. Lors de la conclusion de son troisième examen en mai 2025, le Fonds a constaté que la Somalie avait accompli des progrès en matière de discipline budgétaire, de mobilisation des ressources et de gouvernance budgétaire. De son côté, dans son rapport de juin 2025 sur la situation économique en Somalie, la Banque mondiale a souligné qu'il était nécessaire d'accroître encore la mobilisation des recettes intérieures pour améliorer la prestation de services et consolider le contrat social. Le 23 juin, le Gouvernement fédéral a lancé son programme de développement à long terme, baptisé Vision 2060 à l'horizon du centenaire. Ce programme prévoit une stratégie sur 35 ans destinée à guider le pays vers la paix, la prospérité pour tous et la durabilité environnementale. Le plan de transformation national pour 2025-2029, lancé en mars, constitue le premier cadre de mise en œuvre à moyen terme de la Vision 2060 à l'horizon du centenaire et définit les investissements fondamentaux et les priorités de réforme institutionnelle.

19. Les efforts visant à renforcer le secteur financier du pays se sont poursuivis. Le 16 mai, le Président somalien a promulgué quatre textes législatifs en matière économique : la loi sur les assurances (*Takaful*), la loi sur l'impôt sur le revenu, la loi révisée sur les institutions financières et la loi révisée sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ces lois visent à renforcer la surveillance réglementaire et à accroître la transparence. Le 19 juin, la Somalie a inauguré sa première Bourse nationale des valeurs mobilières. Ce lancement marque une étape importante vers la formalisation des marchés de capitaux nationaux et l'élargissement de l'accès au financement.

20. Le 9 avril, le Fonds monétaire arabe et la Somalie ont signé un protocole d'accord en vue de restructurer la dette de 306,5 millions de dollars contractée par le pays envers le Fonds. Cette restructuration contribuera à alléger le fardeau financier du pays et à renforcer sa capacité à maintenir le cap de la réforme économique et du développement durable.

III. Informations récentes sur les activités de la Mission et de l'équipe de pays des Nations Unies

A. Appui à l'édification de l'État

21. Dans le cadre du programme conjoint sur l'édification de l'État et la réconciliation mené par la MATNUSOM et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un appui a été fourni pour favoriser le règlement pacifique de six conflits inter- et intra-claniques entre mars et juin 2025 dans le Puntland, le Galmudug et le Hirchébéli. Au Puntland, des accords ont été conclus à Buq Qallooq sur des différends concernant le partage des ressources entre les clans des Dir et des Cheikhal, ainsi qu'entre des sous-clans des Warsangali dans la région de Sanaag. Au Hirchébéli, un conflit opposant de longue date les clans des Mataan Abdulle et des Eli Omar autour des terres agricoles et des pâturages a été résolu et un accord de paix signé. Les différends entre les sous-clans des Kabale et des Warsangali-Abgal à Biyo-Ade concernant la répartition des sièges au conseil de district de Buulobarde ont également été réglés. Au Galmudug, les efforts de médiation ont permis de réduire considérablement les violences meurtrières entre les Leelkase, un sous-clan des Darod, et les Sacad, un sous-clan des Hawiye, ouvrant ainsi la voie à une conférence de réconciliation globale.

22. Dans le cadre du programme conjoint sur les femmes, la paix et la protection, les efforts de sensibilisation se sont poursuivis en vue de la mise en œuvre d'un quota d'au moins 30 % pour la représentation des femmes dans les organes électoraux. Le 20 mai, la MATNUSOM a rencontré des représentantes de la société civile au niveau de l'État fédéral et des États membres de la fédération pour discuter de leur inclusion dans les consultations politiques, du quota de 30 % et des élections à venir. Ces représentants ont fait part des préoccupations que leur inspiraient les tensions politiques actuelles et les préparatifs des élections de 2026 et souligné qu'il devait y avoir une véritable inclusion et qu'il fallait d'urgence soutenir le travail de plaidoyer, le renforcement des capacités et les dialogues sur les politiques. La MATNUSOM a réaffirmé son engagement et son soutien en faveur de l'instauration du quota minimum de 30 % et la nécessité d'un financement structuré des élections.

23. Le 21 mai, la MATNUSOM a fourni une assistance technique et financière au Ministère de la réconciliation et de la consolidation de la paix du Hirchébéli pour les dialogues intra-claniques visant à résoudre les différends fonciers entre les sous-clans alofi et barsane du clan des Galjecel. Du 31 août au 2 septembre, le Ministère de l'intérieur et des collectivités locales du Hirchébéli, avec le soutien de la MATNUSOM, a également organisé un atelier de médiation à Jawhar à l'intention des conseillers du district de Mahadday Weym. La session de formation, à laquelle ont participé 21 personnes (18 hommes et 3 femmes), a porté sur l'inclusion du genre, la médiation et la réconciliation, les élections et les droits humains.

24. La MATNUSOM a aidé le Ministère des femmes, des affaires familiales et du développement des droits humains de l'État du Sud-Ouest à organiser une réunion de coordination interministérielle, tenue à Baidoa le 22 juin, pour faire avancer le plan d'action local sur les femmes, la paix et la sécurité. La réunion, qui a rassemblé 50 participants (30 femmes et 20 hommes) issus des principaux ministères et de la société civile, avait pour objet de sensibiliser et de renforcer la collaboration multisectorielle dans les domaines prioritaires du plan d'action.

B. Soutien à l'état de droit, à la justice, au système pénitentiaire et au secteur de la sécurité

25. La MATNUSOM a organisé deux ateliers à l'intention du personnel judiciaire, des agents de l'administration pénitentiaire et des policiers, des anciens et des chefs religieux, des femmes et des jeunes, la première à Baidoa (État du Sud-Ouest) du 20 au 25 mai, la seconde à Dhooble (État du Djoubaland) du 7 au 12 juillet. Y ont participé 21 personnes (10 hommes et 11 femmes). Les deux ateliers visaient à sensibiliser au modèle révisé de justice et d'administration pénitentiaire, à renforcer les processus de prise de décision et à améliorer la légitimité judiciaire et la prestation de services. Le 14 juin, la Mission a également dispensé une formation sur les droits humains et la gestion des prisons à 282 membres du Corps des agents pénitentiaires (268 hommes et 14 femmes) et soutenu la formation initiale de 214 nouveaux agents (213 hommes et 1 femme) à Baidoa.

26. Pour soutenir les efforts de désarmement, de démobilisation et de réintégration, la MATNUSOM a organisé en mai, à Baidoa (État du Sud-Ouest) et à Beledweyne (État du Hirchébéli), deux ateliers, auxquels ont participé 65 représentantes et représentants des autorités de l'État, des organisations de la société civile, des institutions religieuses, des associations de femmes et de jeunes et des prestataires de services de sécurité (43 hommes et 22 femmes).

27. Dans le cadre du Programme conjoint relatif à la police, le Gouvernement fédéral somalien, le PNUD et la MATNUSOM ont coprésidé plusieurs réunions en juin, qui ont débouché sur le lancement d'activités de police de proximité visant à renforcer la confiance entre les institutions et les populations, en particulier dans les territoires récupérés.

28. De mai à septembre, en partenariat avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie, la MATNUSOM a organisé 10 ateliers à l'intention de la police somalienne, notamment sur la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre au moyen de la police de proximité dans l'ensemble de la Somalie. Au total, 257 personnes (119 femmes et 138 hommes) de la Police somalienne et de la police d'État ont participé.

29. La MATNUSOM a aidé le Bureau de la sécurité nationale à organiser des ateliers de consultation sur la stratégie de sécurité nationale au Hirchébéli, au Galmudug, dans l'État du Sud-Ouest et au Djoubaland, qui ont rassemblé 92 participants (72 hommes et 20 femmes) des ministères compétents des États membres de la fédération et des organisations de la société civile concernées.

30. En collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie, la MATNUSOM a organisé une série de sessions de formation à l'intention des Ministères fédéraux des ports et du transport maritime, de la pêche et de l'économie bleue, de la sécurité intérieure et de la défense ainsi que des organismes qui y sont rattachés. Ces sessions de formation ont porté sur les questions suivantes : navigation maritime avancée, du 8 au 19 avril (12 hommes et 4 femmes) ; droit maritime, du 7 au 22 mai (11 hommes et 4 femmes) ; systèmes de gestion de l'information sur le trafic maritime, du 21 au 30 juin (7 hommes et 5 femmes) ; communications maritimes, du 13 au 24 juillet (11 hommes et 4 femmes) ; sécurité maritime et la criminalité transnationale, du 28 au 29 juillet (4 hommes et 30 femmes).

31. Du 12 au 16 avril, le Ministère fédéral de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, les ministères d'État de l'intérieur et les partenaires internationaux

(dont la MATNUSOM) se sont réunis à Baidoa pour un forum d'apprentissage intergouvernemental sur le relèvement rapide et la stabilisation.

32. En collaboration avec Somali Survivors, un groupe local de défense d'intérêts, le PNUD a soutenu l'accès aux services psychosociaux et fait entendre la voix des survivantes et survivants dans la conversation nationale sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Une initiative clé, organisée le 18 juin et intitulée « Survivors's Night », a rassemblé 250 participants (104 hommes et 146 femmes), dont des survivants de la violence extrémiste, des représentantes et représentants du gouvernement et des responsables locaux. En outre, le PNUD et le Centre national Tubsan chargé de la prévention et de la répression de l'extrémisme violent ont organisé, à Mogadiscio du 15 au 18 juin, une formation sur le thème « Renforcer le rôle des femmes aux postes à responsabilité ». Y ont participé 70 femmes (dont 25 jeunes femmes, 15 femmes déplacées et 5 femmes en situation de handicap).

33. Afin de promouvoir la participation citoyenne des jeunes, le PNUD s'est associé au Ministère de la jeunesse et des sports lors de l'édition 2025 de la Semaine de l'indépendance en juillet pour la campagne intitulée « Empowering Somali Youth for Peace and Unity Through Sports and Dialogue ». Cette initiative nationale a touché plus de 15 000 jeunes (dont des personnes en situation de déplacement et de handicap) sous la forme de manifestations sportives et d'un dialogue structuré.

34. En coordination avec le Dispositif mondial UE-ONU pour la lutte contre les menaces terroristes, la MATNUSOM a facilité un voyage d'étude au Centre national de lutte contre le terrorisme à Abuja du 19 au 23 mai au profit de trois représentants du Gouvernement fédéral somalien (2 hommes et 1 femme). Cette visite avait pour objectif de renforcer les capacités nationales de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

35. Le 15 septembre, avec le concours du Service de la lutte antimines et en coordination avec les partenaires internationaux, le Gouvernement fédéral somalien a officiellement approuvé la stratégie nationale de lutte contre les engins explosifs improvisés. Cette stratégie, qui vise à établir un cadre dirigé par la Somalie pour contrer les menaces liées à ces engins et protéger les civils, devrait être présentée au Conseil des ministres pour adoption.

C. Droits humains et protection

36. Au cours de la période considérée, la MATNUSOM a dénombré 395 victimes civiles : 144 tués (103 hommes, 21 femmes, 13 garçons et 7 filles) et 251 blessés (138 hommes, 43 femmes, 39 garçons, 23 filles et 8 personnes dont le sexe n'a pas été indiqué). Ces chiffres représentent une diminution de 1,7 % par rapport aux 402 victimes civiles recensées au cours de la période précédente. Les Chabab restent à l'origine du plus grand nombre de victimes civiles (159) (soit 40 % du total), devant les forces de sécurité somaliennes (97 victimes), les milices claniques (75) et des éléments non identifiés (64).

37. Le 5 avril, le Département de coordination civilo-militaire de l'Armée nationale somalienne a organisé une réunion d'information sur les programmes de formation aux droits humains et à la protection, sous la présidence du Chef d'état-major. La MATNUSOM et le Département ont ensuite organisé cinq sessions de formation des formateurs à Baidoa, Dhuusamarreeb, Kismayo, Dhooble et Beledweyne et encadré les formateurs. Ces activités constituent des mesures d'atténuation au titre de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes, laquelle s'applique à l'appui apporté à l'Armée nationale somalienne, et visent à institutionnaliser les droits humains et le droit humanitaire international au sein de l'Armée.

38. Le 24 avril, la MATNUSOM et le Département ont tenu une réunion à l'intention des représentants des ministères de tutelle et des forces de sécurité somaliennes afin de les sensibiliser à la répartition des rôles et responsabilités dans l'application des instructions permanentes relatives à la prise en charge des enfants séparés des groupes armés et à la remise de ces enfants aux acteurs de la protection de l'enfance. La mise en œuvre des instructions permanentes et le renforcement de la collaboration en la matière constituent une mesure d'atténuation qui s'inscrit dans le cadre de la politique de diligence voulue en matière de droits humains.

39. Le 6 août, la MATNUSOM a collaboré avec le Groupe consultatif militaire de l'opération TANGHAM du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour former 13 soldats des Forces de défense populaires de l'Ouganda déployés dans le cadre de l'AUSSOM. La formation a porté sur le droit international humanitaire, les enfants et les conflits armés, les violences sexuelles liées aux conflits et la politique de diligence voulue en matière de droits humains.

40. En mai, la MATNUSOM, en coordination avec la Section des institutions nationales et des mécanismes régionaux du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, a fourni un soutien technique au Ministère fédéral de la famille et du développement des droits humains pour faire avancer la mise en place de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme conformément aux Principes concernant le statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (Principes de Paris), à la Constitution fédérale provisoire de la Somalie et à la loi de 2016 sur la Commission nationale des droits de l'homme. Du 21 au 24 mai, la MATNUSOM a organisé une session de formation à l'intention des 17 membres du jury de sélection temporaire chargé de nommer les membres de la Commission. Cette session a porté sur les cadres nationaux et internationaux relatifs aux droits humains, sur les Principes de Paris et sur le processus de mise en place institutionnelle. Les entretiens ont eu lieu du 25 avril au 4 juin. Au vu des recommandations formulées par le jury, le Conseil des ministres fédéral a approuvé la nomination des neuf membres de la Commission le 3 juillet.

41. Entre mars et août, l'équipe spéciale de pays (surveillance et information) a confirmé 1 394 violations graves touchant 1 096 enfants (840 garçons et 256 filles), dont 452 enfants (376 garçons et 76 filles) victimes de violations multiples. Les violations confirmées se répartissent comme suit : enlèvement (522) ; recrutement et utilisation (482) ; meurtre et atteinte à l'intégrité physique (248) ; viol et autres formes de violence sexuelle (119) ; attaques contre des écoles (21) ; attaques contre des hôpitaux (1) ; refus d'accès humanitaire (1). La plupart des violations confirmées sont le fait des Chabab (77 %), d'éléments armés non identifiés (9 %) et de milices claniques (9 %), tandis que les autres sont imputables aux forces de sécurité somaliennes (5 %).

42. L'Armée nationale somalienne et la Police somalienne ont été rayées de la liste des parties se livrant au recrutement et à l'utilisation d'enfants, qui figure dans le rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés ([A/79/878-S/2025/247](#)) publié le 17 juin. Cette radiation est subordonnée à la poursuite de l'application du plan d'action de 2012 et de la feuille de route de 2019 visant à faire cesser et prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants, ainsi qu'à la réduction du nombre de violations. Dans une déclaration publiée le 22 juin, le Ministère de la défense s'est félicité de cette radiation et a salué le soutien technique apporté par l'équipe spéciale de pays (surveillance et information).

43. La MATNUSOM a confirmé huit faits de violence sexuelle liés aux conflits commis contre cinq filles (âgées de 4 à 17 ans) et sept femmes, toutes en situation de déplacement. Six faits ont été attribués à des hommes armés non identifiés et deux à du personnel en tenue opérant dans le Djoubaland. Six faits étaient des viols collectifs

et deux des tentatives de viol. Les survivants et survivantes ont eu accès à des services médicaux dans au moins six cas.

44. La MATNUSOM a examiné le projet de loi de 2023 sur les infractions de viol et d'attentat à la pudeur, qui a été approuvé par le Conseil des ministres et se trouve en cours d'examen devant le Parlement fédéral. La Mission a poursuivi ses échanges avec le Ministère des affaires familiales et du développement des droits humains et avec les parlementaires pour veiller à ce que le projet de loi soit conforme aux normes internationales relatives aux droits humains, en particulier la définition du viol et la limitation de l'application de certains faits aux personnes âgées de moins de 15 ans et non de 18 ans.

45. En mars, le Djouabland a promulgué la loi sur l'interdiction des mutilations génitales féminines, à la suite d'un intense travail de plaidoyer, d'examen juridique et de mobilisation, notamment de la part de l'ONU. Ce texte de loi marque une avancée notable dans l'action menée pour mettre fin aux mutilations génitales féminines au Djouabland.

46. Les centres de services intégrés pour les survivants et survivantes de violences sexuelles et fondées sur le genre à Kismayo, Baidoa et Dhuusamarreeb ont fourni des services de prise en charge médicale, d'accompagnement psychosocial et d'orientation à 143 victimes (129 femmes et filles, 14 hommes et garçons), élargissant ainsi l'accès aux services essentiels dans des zones où ce soutien était auparavant limité voire inexistant.

D. Assistance humanitaire et aide au développement

47. La Somalie reste dans une situation humanitaire désastreuse en raison des chocs climatiques récurrents et du conflit en cours. Le faible financement de l'aide humanitaire a aggravé la crise. Selon le Plan de réponse aux besoins humanitaires de 2025, 5,98 millions de personnes (un tiers de la population du pays) ont besoin d'une aide humanitaire et de protection. D'après l'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire publiée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture le 29 mars, 4,6 millions de Somaliens seraient exposés à un risque élevé de famine. En particulier, 1,8 million d'enfants de moins de 5 ans devraient souffrir de malnutrition aiguë cette année, parmi lesquels 479 000 devraient souffrir de malnutrition sévère.

48. Début 2025, le financement de la réponse humanitaire en Somalie a fortement chuté en raison d'une baisse sans précédent du financement par les principaux donateurs. En juillet, seuls 17 % des fonds demandés dans le Plan de réponse aux besoins humanitaires de 2025 avaient été reçus (contre 36,8 % à la même date en 2024). Face à cette situation, l'équipe de pays pour l'action humanitaire a dû redéfinir les priorités du Plan pour se concentrer sur les activités vitales dans 32 districts prioritaires, réduisant la population cible de 72 % (de 4,6 millions à 1,3 million de personnes) et faisant baisser le coût de 74 % (de 1,42 à 367 millions de dollars). Toutefois, cette redéfinition des priorités ne résulte pas d'une réduction de l'ensemble des besoins humanitaires et des besoins en ressources correspondants mais tient à la nécessité d'aligner les efforts déployés sur les ressources disponibles. L'ensemble des besoins et des réponses recensés dans le Plan n'ont rien perdu de leur actualité et de leur urgence.

49. L'accès aux personnes dans le besoin reste un défi majeur en raison des conflits, de l'insécurité, des obstacles bureaucratiques et du cadre législatif relatif à la lutte contre le terrorisme. Entre le 24 mars et le 21 septembre, 90 cas d'entraves à l'accès humanitaire ont été signalés, dont 40 faits d'ingérence dans les activités humanitaires ou d'atteinte au personnel, aux biens ou aux installations humanitaires. À la mi-avril,

des acteurs armés non étatiques ont levé les barrages imposés aux districts de Qansaxdheere et de Diinsoor (région de Bay) et au district de Waadjid (région de Bakool), permettant ainsi la circulation des civils et des marchandises pour la première fois en plus de 10 ans.

50. Au total, on estime à 3,5 millions le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de la Somalie. Certaines ont connu plusieurs déplacements. Un grand nombre risquent d'être expulsées de force. De janvier à fin août, plus de 141 900 personnes déplacées ont été expulsées des sites où elles s'étaient temporairement installées et se sont retrouvées à nouveau déplacées. Les femmes et les enfants représentent plus de 80 % de la population déplacée. Selon les estimations du Réseau pour la surveillance des retours et des dispositifs de protection géré par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le nombre de personnes déplacées entre janvier et juillet 2025 s'élevait à 219 000, dont 119 000 (54 %) en raison d'un conflit.

51. Les problèmes de protection liés aux conflits, aux déplacements et à la mauvaise gouvernance ont persisté. Les femmes et les filles vivant dans des sites accueillant des personnes déplacées ont été exposées à de multiples risques en matière de protection (viols, violences entre partenaires intimes, exploitation et atteintes sexuelles). Selon le Fonds des Nations Unies pour la population, le nombre de cas de violence fondée sur le genre enregistrés au cours de la période considérée a été de 14 915. Dans 9 210 de ces cas, un traitement (soutien psychosocial, conseils, prise en charge clinique) a été fourni.

52. La période d'avril à juin a été marquée par les pluies saisonnières du *gu*. Arrivée en avance, la saison a été plus abondante que prévu dans certaines régions. Les régions du sud et du centre ont reçu des précipitations supérieures aux prévisions. Les conditions de pâturage, la disponibilité de l'eau et la croissance des cultures s'en sont trouvées améliorées. En revanche, plusieurs districts dans les régions du nord et du nord-est sont restés secs et ont connu des conditions arides prolongées jusqu'en juin. On estime à 2,5 millions le nombre de personnes vivant dans des zones actuellement classées comme modérément ou sévèrement touchées par la sécheresse dans 26 districts, principalement dans les régions septentrionales. Sur ce nombre, 887 000 personnes au total vivent dans des zones gravement touchées dans 16 districts.

53. Depuis 2017, la Somalie connaît une transmission ininterrompue de diarrhées aqueuses aiguës et de choléra liée à la mauvaise qualité de l'eau, à l'insuffisance des infrastructures d'assainissement et d'hygiène et à l'effet des inondations saisonnières. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, 14 339 cas de diarrhée aqueuse aiguë et de choléra ont été signalés entre le 24 mars et le 23 septembre (contre 22 454 pendant la même période en 2024). En outre, 2 109 cas suspectés de diphtérie et 99 décès associés ont été recensés entre janvier et août.

E. Activités de coordination

1. Coordination de l'appui des donateurs internationaux

54. Le 19 juin, le deuxième Forum conjoint de coordination sur les données et les statistiques, organisé par le Bureau national de statistique de Somalie et coprésidé par l'ONU, a rassemblé plus de 130 représentants des autorités de l'État fédéral et des États membres de la fédération, des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et des partenaires donateurs. Attirant l'attention sur les défis persistants, notamment la fragmentation des données, l'incohérence des méthodologies et les insuffisances des plateformes de partage des données, les participants ont appelé à renforcer la coordination et l'harmonisation méthodologique.

2. Coordination des activités des Nations Unies

55. Les entités des Nations Unies en Somalie ont continué d'aligner leurs efforts collectifs sur les priorités nationales en mettant en œuvre le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, sous la supervision du Comité directeur conjoint Nations Unies-Gouvernement et sous la coprésidence du Vice-Premier Ministre. Le 15 juillet, le Comité a examiné les progrès réalisés dans les quatre domaines stratégiques : politique inclusive, état de droit, développement économique, services sociaux. Les membres du Comité ont examiné le rapport sur les résultats du Plan-cadre de coopération 2024, approuvé les priorités du plan de travail 2025 et discuté des priorités pour le prochain Plan-cadre de coopération (2026-2030), lesquelles sont alignées sur celles du Plan national de transformation (gouvernance transformatrice, transformation économique, développement du capital social et humain, climat et résilience). Au cours des discussions, l'accent a été mis sur la nécessité d'une coordination rationalisée, d'une mobilisation des ressources nationales et d'une appropriation partagée des résultats du développement.

3. Coordination avec la Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie

56. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la MATNUSOM a continué à avoir des contacts bilatéraux réguliers tant avec le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine par intérim qu'avec celui qui a été récemment nommé. L'ONU, l'Union africaine et le Gouvernement fédéral somalien ont tenu des consultations du 26 août au 8 septembre afin de préparer, en application de la résolution [2767 \(2024\)](#) du Conseil de sécurité, l'évaluation technique conjointe et le rapport d'étape sur les objectifs de référence détaillés dans le rapport conjoint de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies du 26 novembre 2024 et la stratégie de sortie actualisée de l'AUSSOM.

57. Comme suite à la demande formulée par le Conseil de sécurité le 23 mai 2025, l'ONU, conjointement avec l'Union africaine et le Gouvernement fédéral somalien, a également poursuivi son action de plaidoyer auprès des partenaires pour assurer un financement durable et prévisible à l'AUSSOM. À cette fin, le 25 septembre, le Gouvernement fédéral, l'Union africaine, le Royaume-Uni et l'ONU ont co-organisé une rencontre de haut niveau sur le financement de l'AUSSOM autour des objectifs suivants : pourvoir aux besoins opérationnels de la mission ; soutenir les autorités fédérales et l'AUSSOM dans la lutte contre les Chabab, conformément au mandat de la mission ; aider les forces de sécurité somaliennes à assumer l'entièvre responsabilité de la sécurité dans le pays ; assurer un financement durable et prévisible à l'AUSSOM.

F. Soutien logistique du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie à la Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie et aux forces de sécurité somaliennes dans le cadre d'opérations conjointes et coordonnées

1. Appui à la Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie

58. Au cours de la période considérée, le BANUS, en étroite coordination avec l'AUSSOM, a soutenu la mise en œuvre de la phase 1 du concept des opérations, qui comprenait le rapatriement de 160 membres de l'unité de police constituée ougandaise et de 470 membres des Forces de défense du Kenya, afin de respecter le plafond de 11 826 membres du personnel en tenue prévu par le mandat. À la fin de la période considérée, le BANUS apportait un soutien à 49 sites de l'AUSSOM.

59. Le BANUS a facilité la rotation de 571 membres des Forces armées de Djibouti en avril, puis de 1 227 membres des Forces de défense du Kenya en mai, de 160 membres de l'unité de police constituée du Nigéria en juin et de 160 membres de l'unité de police constituée de la Sierra Leone en juillet. En outre, le Bureau a achevé le rapatriement de 88 officiers d'état-major de l'AUSSOM et de 228 policiers hors unités constituées qui devaient être remplacés.

60. Face à l'évolution de la situation en matière de sécurité, la Force de défense nationale du Burundi a réoccupé la base opérationnelle avancée de Jawhar (État du Hirchébéli) début juin. Pour soutenir la reprise des opérations des troupes sur le site, le BANUS a fourni des services de zone-vie et d'appui.

61. Le Service de la lutte antimines a continué d'offrir des solutions pour atténuer les menaces liées aux engins explosifs, améliorant ainsi la mobilité et la sécurité des troupes de l'AUSSOM en Somalie. Ces mesures ont consisté à dispenser une formation spécialisée dans le pays, à l'intention de 1 400 militaires et membres du personnel de police de l'AUSSOM.

2. Appui aux forces de sécurité somaliennes et renforcement des capacités

62. Le BANUS a continué de fournir un appui logistique à 18 900 membres des forces de sécurité somaliennes dans le cadre d'opérations conjointes ou coordonnées avec l'AUSSOM sur 27 sites et en totale conformité avec la politique de diligence voulue en matière de droits humains. Au 31 août, le fonds d'affectation spéciale administré par le BANUS pour soutenir les forces de sécurité somaliennes affichait un solde de 4 943 000 dollars. La disponibilité limitée des fonds continue d'entraver fortement le soutien aux forces de sécurité somaliennes. En raison du déficit de financement, le soutien aux 2 000 forces de sécurité somaliennes supplémentaires autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2741 \(2024\)](#) reste suspendu jusqu'à ce qu'un financement adéquat soit mobilisé à cet effet.

63. Des cours de formation au renforcement des capacités ont été organisés à l'intention de 81 membres des forces de sécurité somaliennes. Cet appui a porté sur les technologies de l'information et des communications, la passation de marchés et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités sur l'expansion et la modernisation de l'infrastructure du réseau, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement à l'aide d'outils de veille économique, ainsi que sur la sensibilisation à la politique de diligence voulue en matière de droits humains. Le Service de la lutte antimines a formé et équipé deux équipes de neutralisation des explosifs et munitions de l'Armée nationale somalienne et dispensé une formation à la gestion des munitions à 14 membres du Département central de surveillance, qui relève du Bureau de la sécurité nationale, et à 17 membres de l'Armée nationale somalienne. Parmi ces participants, 19 ont suivi des sessions de formation des formateurs, ce qui a permis de faire progresser la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des armes et des munitions.

64. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a versé 175 979 dollars de soldes à la Police somalienne, au profit de 310 policiers par mois en moyenne. L'UNOPS a également donné un appui non létal à l'Armée nationale somalienne, sous la forme notamment de véhicules de transport de troupes, d'ambulances, de camions, de motos, de matériel personnel, de matériel de communication, de kits de traumatologie, de matériel médical, de mobilier et de matériel informatique. Les travaux d'infrastructure achevés comprennent la construction d'un atelier de communication au centre de commandement d'entretien de l'Armée nationale somalienne et d'une route en pavés autobloquants au centre de formation du général de Dhagabadan à Mogadiscio. Le soutien quotidien aux dépenses de fonctionnement s'est poursuivi au cours de cette période, notamment

pour la nourriture, les services d'entretien et l'électricité dans le même centre de formation.

G. Informations actualisées sur la transition de la présence des Nations Unies en Somalie

65. La transition progressive sur deux ans de la présence des Nations Unies en Somalie, décrite dans la résolution [2753 \(2024\)](#) du Conseil de sécurité, s'est poursuivie au cours de la période considérée. Le transfert des responsabilités de la MATNUSOM prévu dans le cadre de la première phase de la transition est terminé. Une feuille de route pour la seconde et dernière phase de la transition, élaborée conjointement par le Gouvernement fédéral somalien et l'ONU, est en cours de finalisation.

66. Conformément à la feuille de route pour la première phase de la transition présentée au Conseil de sécurité en mars 2025, l'ONU et le Gouvernement fédéral somalien ont collaboré au transfert d'activités au Gouvernement et à l'équipe de pays des Nations Unies dans les cinq domaines suivants : a) la coordination des organismes, fonds et programmes des Nations Unies face aux changements climatiques ; b) la fourniture d'avis stratégiques sur la stabilisation ainsi que sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration ; c) la fourniture d'un appui au Gouvernement fédéral pour l'aider à mettre en œuvre la stratégie et le plan d'action nationaux visant à prévenir et à combattre l'extrémisme violent, d) la fourniture d'avis stratégiques en matière de lutte antimines ; e) la fourniture d'avis techniques et d'activités de renforcement des capacités en vue d'aider le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération à promouvoir la protection de l'enfance, à l'exclusion des activités prescrites par la résolution [1612 \(2005\)](#) du Conseil de sécurité, ainsi que le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

67. Après l'adoption de la feuille de route pour la première phase de la transition, le Comité technique conjoint s'est réuni régulièrement pour suivre les progrès, remédier aux difficultés et ainsi veiller à ce que la mise en œuvre de la feuille de route reste sur la bonne voie. En juillet, le Comité a élaboré une matrice permettant de suivre la mise en œuvre de la transition. Cet outil de contrôle est régulièrement révisé et mis à jour pour veiller à ce que la feuille de route de la transition soit mise en œuvre dans les délais impartis. À la date de l'établissement du présent rapport, toutes les tâches prévues pour la première phase avaient été entièrement transférées de la MATNUSOM au Gouvernement fédéral ou à l'équipe de pays.

68. Dans le sillage de ces progrès, le Comité technique conjoint a organisé une série d'ateliers thématiques en juillet afin de contribuer à l'élaboration de la feuille de route pour la seconde et dernière phase de la transition. Quatre ateliers ont réuni les principales parties prenantes du Gouvernement fédéral, de l'UNTMIS et de l'équipe de pays des Nations Unies afin de préparer la transition des tâches restantes de la Mission, regroupées par thèmes comme suit : a) appui à la gouvernance transformatrice ; b) appui aux élections ; c) appui aux droits humains, protection et mise en œuvre de la politique de diligence voulue en matière de droits humains ; d) appui au secteur de la sécurité, à l'état de droit, à la justice et à l'administration pénitentiaire. Les résultats de ces ateliers thématiques ont servi à préparer un résumé et une feuille de route opérationnelle pour la seconde phase de la transition. La feuille de route décrit les modalités et le calendrier proposés pour le transfert de toutes les tâches restantes de la MATNUSOM au Gouvernement fédéral et à l'équipe de pays d'ici à octobre 2026, conformément à la résolution [2753 \(2024\)](#) du Conseil de sécurité.

69. En outre, les feuilles de route pour les première et seconde phases de la transition ont contribué à l'élaboration du prochain Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2026-2030, qui a été aligné sur le plan de transformation national du pays afin d'en favoriser la mise en œuvre. La transition de la présence et de l'action des Nations Unies en Somalie a été éclairée par les plans visant à continuer de soutenir les priorités nationales de développement du pays après le départ de la mission politique spéciale et le travail qu'elle a entrepris pour appuyer la Somalie depuis sa création en 2013.

H. Présence des Nations Unies en Somalie

70. Les entités des Nations Unies sont restées présentes à Baidoa, Beledweyne, Berbera, Boosaaso, Dhooble, Dhuusamarreeb, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeysa, Jawhar, Kismayo et Mogadiscio. Au 23 septembre, 1 017 membres du personnel recruté sur le plan international et 1 730 membres du personnel recruté sur le plan national étaient déployés dans toute la Somalie.

I. Observations

71. Je me félicite que la MATNUSOM et le Gouvernement fédéral somalien continuent de collaborer étroitement à la mise en œuvre de la transition de la Mission dans le cadre du Comité technique mixte. Conformément à la résolution [2753 \(2024\)](#) du Conseil de sécurité, la première phase de la transition, décrite dans la feuille de route présentée au Conseil en mars, a été menée à bien. L'alignement de la seconde phase de la transition sur le futur Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable offre l'occasion de veiller à ce que la présence reconfigurée des Nations Unies en Somalie reste adaptée aux objectifs et aux priorités du pays. Toutefois, j'ai conscience que des ressources accrues seraient nécessaires pour assurer une mise en œuvre efficace, ce qui constitue un défi dans le contexte plus large des réductions de l'aide publique au développement. Je demande à tous les partenaires de veiller à ce que l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement fédéral disposent de ressources suffisantes pour faciliter une transition en douceur et un soutien continu aux grandes priorités nationales du pays.

72. Je me réjouis de l'appel au dialogue national lancé par le Président somalien le 29 mars, qui a ravivé l'espoir de consultations inclusives permettant de parvenir à un large consensus sur la manière de faire progresser les priorités essentielles en matière de sécurité, d'édification de l'État et de gouvernance. La Conférence de consultation nationale tenue en juin et les réunions qui ont suivi entre le Gouvernement fédéral et le Forum de salut national somalien (opposition) démontrent à quel point il importe de dialoguer par-delà les divergences politiques. Je suis toutefois préoccupé par l'échec des négociations. L'absence persistante de dialogue entre le Gouvernement fédéral et les États du Puntland et du Djoubaland est également préoccupante. J'exalte tous les dirigeants somaliens à reprendre le dialogue en faveur d'un processus inclusif qui privilégie l'unité nationale, la recherche du consensus et la réconciliation.

73. Le passage à des élections directes suivant le principe « une personne, une voix » offre une occasion privilégiée d'élargir la participation démocratique. Un large consensus sera crucial pour une bonne mise en œuvre. La participation politique des femmes, notamment par la mise en place d'un quota féminin d'au moins 30 % dans les organes électifs, reste essentielle. Il faudra un engagement fort pour la réaliser.

74. La période considérée a été marquée par quelques évolutions positives sur le plan humanitaire. Les pluies du *gu* sont arrivées en avance et ont été plus abondantes

que prévu dans la plupart des régions du sud et du centre, ce qui a amélioré la disponibilité de l'eau, la régénération des pâturages et la production agricole. Ces conditions ont contribué à des gains à court terme pour les populations agropastorales et agricoles de ces régions. Néanmoins, les perspectives du pays sur le plan humanitaire restent très préoccupantes : les déplacements liés au conflit se poursuivent ; les conditions de sécheresse dans le nord s'aggravent ; des millions de personnes sont privées d'un soutien adéquat en raison du grave sous-financement du Plan de réponse aux besoins humanitaires. Je salue les mesures prises par les acteurs humanitaires pour améliorer la coordination, la localisation, les mesures et les efforts d'anticipation, mais, si les ressources n'augmentent pas, les besoins continueront à dépasser les capacités de réponse. J'exhorte tous les donateurs à accroître d'urgence leurs contributions, notamment celles qui sont destinées au Fonds d'aide humanitaire à la Somalie. Il reste essentiel d'assurer la protection des civils et d'autoriser et de faciliter l'accès en toute sécurité et sans entrave ni retard des organismes humanitaires à toutes les zones et personnes dans le besoin aux fins de l'acheminement de l'aide humanitaire dans le respect des principes régissant cette dernière et conformément au droit international humanitaire.

75. Je salue les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique de diligence voulue en matière de droits humains, notamment grâce au renforcement de la formation et de la surveillance au sein des institutions de sécurité somaliennes. Je félicite l'Armée nationale somalienne et la Police somalienne d'avoir poursuivi la mise en œuvre des plans d'action de 2012 et de la feuille de route de 2019, action qui leur a valu de ne plus figurer sur la liste des parties recrutant et utilisant des enfants (voir [A/79/878-S/2025/247](#), annexe). Dans le même temps, de graves préoccupations subsistent en ce qui concerne la protection des civils dans la conduite des opérations militaires, les violences sexuelles liées aux conflits et la protection des personnes en situation de déplacement. J'exhorte les autorités somaliennes à renforcer les mécanismes nationaux de responsabilité, à améliorer l'accès à la justice et à veiller à ce que toutes les violations et toutes les atteintes fassent l'objet d'une enquête impartiale et d'une réparation. La mise en place d'une commission nationale indépendante des droits humains crédible et indépendante constitue une étape essentielle dans cette voie.

76. Je reste profondément préoccupé par l'insuffisance persistante du financement de l'AUSSOM et j'appelle tous les partenaires à s'attaquer d'urgence à ce problème et à assurer à la Mission un financement durable et prévisible. La Mission reste indispensable pour accompagner la Somalie durant l'ultime phase de la transition en matière de sécurité. Le sous-financement chronique de la Mission en entrave gravement les objectifs et risque de réduire à néant les progrès accomplis.

77. Enfin, je tiens à dire tous mes remerciements à l'Union africaine, à l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à l'Union européenne, aux États Membres, aux organisations non gouvernementales et aux autres partenaires de développement pour leur appui soutenu et leur attachement à la consolidation de la paix en Somalie. Je remercie également mon Représentant spécial et le personnel des Nations Unies en Somalie pour le dévouement avec lequel ils continuent d'aider le pays à mettre en œuvre ses priorités nationales. À cet égard, je voudrais rendre un hommage particulier à l'ancienne chef du BANUS, Aisa Kirabo Kacyira, qui nous a quittés en août 2025, et exprimer notre sincère gratitude pour son travail et son dévouement en faveur de la Somalie.

Annexe

Résumé

Feuille de route pour la phase II de la transition de la Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en Somalie

1. **Background:**

On 30 October 2024, the Security Council adopted resolution 2753, by which it determined that effective 1 November 2024, the United Nations Mission in Somalia (UN SOM) would be called the United Nations Transitional Assistance Mission in Somalia (UNTMIS), and that UNTMIS would begin the formal transition of its functions to the Federal Government of Somalia (FGS), the UN Country Team (UNCT) and other stakeholders in line with the request by the FGS for a two-year phased transition. The Council further mandated UNTMIS to continue the implementation of UNSOM's tasks, placing particular priority on support to certain of Somalia's key national priorities while preparing for and implementing the phased transition of all of its activities over a two-year period, culminating in the conclusion and closure of the mission by 31 October 2026.

To guide the first phase of the transition, from November 2024 through October 2025, the FGS and the UN worked closely together through the Joint Technical Committee (JTC) to develop a roadmap outlining the practical modalities for the transition of UNTMIS' tasks. The roadmap outlined the modalities and timelines for the transition of the first set of tasks of the mission, specifically: (a) coordination of United Nations agencies, funds and programmes, and promotion of cooperation with relevant partners, to make maximum use of development financing, as well as climate financing, in Somalia in response to climate change, (b) strategic policy advice on stabilization and disengagement of combatants, disarmament, demobilization and reintegration, (c) support to the FGS to implement Somalia's National Strategy and Action Plan for Preventing and Countering Violent Extremism and support to Somalia's efforts to become a state party to the international counter-terrorism conventions and protocols, (d) strategic policy advice on mine action, and (e) technical advice and capacity-building to support the FGS and FMS in their efforts to promote child protection, not including activities mandated under resolution 1612 (2005), and to enable the full, equal and meaningful participation of youth in peace and reconciliation efforts, conflict resolution and peacebuilding.

The roadmap for the first phase of UNTMIS' transition was submitted to the Security Council as an annex to the Secretary-General's report (S/2025/194) dated 28 March 2025, in line with the provisions of Resolution 2753. Building on this, and to guide the implementation of the second and final phase of the transition from November 2025 through October 2026 when UNTMIS will close, subject to and in line with the relevant decisions of the Security Council, the FGS and the UN advanced discussions through the JTC and organised a series of four workshops in July 2025. The workshops clustered discussions on the transition of all remaining UNTMIS tasks along four following thematic lines, namely: (1) Support to transformative governance, (2) support to elections, (3) support to human rights, protection, and the implementation of the UN Human Rights Due Diligence Policy, and (4) support to the rule of law, justice, corrections and the security sector. Each workshop brought together the relevant FGS line Ministries, Departments and Agencies, UNTMIS sections, and UN agencies, funds and programmes (AFPs) engaged in the mandated areas. The results of these workshops formed the basis for the second and final transition roadmap, which outlines the manner in which all remaining UNTMIS tasks

would be transitioned ahead of the closure of the mission, subject to the final mandate decision(s) of the Security Council.

2. Overview of the Second Phase of the Transition:

A) Support to Transformative Governance

Under the transformative governance thematic area, the second phase of the transition will entail the transition of UNTMIS' support to Somalia's state-building efforts, including the constitutional review process and facilitation of dialogue to promote reconciliation and peacebuilding. This includes support provided by UNTMIS to the inclusive review of the provisional constitution and its approval by the Federal Parliament, support to dialogue and consensus-building processes between the Federal Government and Federal Member States (FMSes), support to FMS ministries in their engagement with civil society, and capacity-building and technical assistance initiatives to national authorities and civil society. Regarding the women, peace and security agenda, UNTMIS will transition the support it provides to the FGS and FMS in the implementation of the National Action Plan on Security Council resolution 1325 (2000), as well as on meaningful representation and participation of women in political processes.

The Federal Government of Somalia requested that in order to transition its support to the constitutional review, UNTMIS will continue to work through the Constitutional Review Support Programme (CRSP) through the first half of 2026, including providing support as requested for FGS-FMS engagements on any uncompleted aspects of the constitutional review, and for engagement with civil society and other stakeholders, following which the CRSP will be transferred to UNDP, UNFPA and UN Women who will continue to provide support in these areas as requested by the Government.

In line with the Government's request, UNTMIS tasks in support of dialogue, reconciliation and the development of Somalia's federal system, which includes the provision of technical assistance to the national reconciliation mechanisms and FMS ministries and institutions responsible for reconciliation will continue until August 2026, through the State-building and Reconciliation Programme (SRSP) on the implementation of the National Reconciliation Framework and other related peacebuilding frameworks. This work will then be transferred to UNDP, IOM, UN Women and UNFPA. During the second phase of the transition, UNTMIS will also, within its available capacities and resources, support the FGS to operationalize the political, negotiation and mediation structures of mandated bodies and structures, as relevant.

Finally, throughout the second phase of the transition, UNTMIS will support joint FGS-UNCT resource mobilisation strategies using existing pooled funds such as the Somali Joint Fund (SJF) and the UN Peacebuilding Fund (PBF), as well as reaching out to International Financial Institutions, traditional and non-traditional donors, and the Somali private sector.

B) Support to Somalia's Electoral Processes

The mandated tasks of UNTMIS comprise providing comprehensive technical, capacity-building, and material support to Somalia's National Independent Electoral and Boundaries Commission (NIEBC) and other key stakeholders, including the Somali Police Force, to strengthen electoral governance, promote inclusive

participation—especially of women, persons with disabilities, and minority groups—and ensure electoral security. This includes advising on institutional reforms, supporting the implementation of a 30% women's quota, coordinating among UN and international partners, mobilizing resources, and monitoring electoral processes to uphold civic space and fundamental rights.

Following the completion of the 2026 national elections, UNTMIS will transition all of its electoral support functions primarily to UNDP and UN Women, who will continue providing technical and operational assistance to the NIEBC and FGS institutions following the departure of the mission. The NIEBC will continue to lead Somalia's electoral process, supported by the Office of the Prime Minister (OPM), the Ministry of Interior, Federal Affairs, and Reconciliation (MOIFAR), and the Federal Parliament, with each playing distinct roles in coordination, legal reform, and oversight. A joint coordination mechanism will be established for donor engagement, and UN electoral support will adopt a multi-partner programmatic approach. Efforts will focus on sustaining institutional memory, developing a voter register, and advancing gender-responsive electoral frameworks and security plans. UN entities will collaborate to support women's political participation, and will revise UN-internal coordination mechanisms on electoral assistance to Somalia.

The Federal Government of Somalia reiterated that all electoral data, institutional memory and archives will remain in Somali custody, with UN agencies providing technical support only under Somali-approved frameworks and related funding flows will be aligned with Somalia's national systems.

During the second phase of the transition, UNTMIS will lead UN capacity-building efforts for electoral stakeholders, in collaboration with UNDP, UN Women, UNFPA, and UNOPS, notably to support gender inclusion and the 30% women's quota through 2026. Efforts will focus on strengthening electoral systems, revising gender inclusion strategies, and enhancing election security planning through joint platforms and consultations. The Resident Coordinator's Office (RCO) will ensure coordination on electoral assistance among UN entities promoting inclusive participation, including youth engagement through the UN Inter-Agency Working Group on Youth.

Starting August 2025, the NIEBC and Somalia Police Force will begin consultations to establish election security coordination structures, while by December 2025, the NIEBC, in collaboration with UNDP, UN Women, and other partners, will mobilize international support and prepare a gender-responsive electoral security plan.

In early 2026, UNTMIS will support the NIEBC in conducting lessons learned exercises and workshops on district electoral operations, while UNDP and UN Women will develop a new joint election support programme informed by a Needs Assessment Mission. UNTMIS will also start handing over archives and finalizing capacity building plans during this period.

By the completion of the 2026 national elections, UNTMIS will have transferred its electoral support functions to UNDP, UN Women, and UNOPS, with UNDP assuming responsibility for coordination forums and operations previously managed by UNTMIS. Key national stakeholders—OPM, MOIFAR, NIEBC—will collaborate on donor engagement, resource mobilization, and the development of coordination mechanisms. UN entities will also support youth and women's political participation through updated national action plans and joint programmes.

C) Support to Human Rights, Protection and United Nations Human Rights Due Diligence Policy

By the first quarter of 2026, the National Independent Human Rights Commission (NIHRC), mandated to promote, protect, monitor, report on and investigate human rights violations and abuses, and to provide redress to victims, will be fully operational. This will enable the Federal Government of Somalia to engage with the UNTMIS human rights body and complete its exit while the FGS assumes full human rights responsibility in collaboration with international and regional partners. The Federal Government of Somalia requested that additional capacity required by the UN to support the HRDDP implementation for the SSF and AUSSOM should be filled primarily by national staff to ensure continuity of the transition and to strengthen national capacity within the Government in anticipation of UNSOS's exit in the coming years.

During the transition period, UNTMIS will hand over technical assistance to legislative and policy development, capacity development and outreach activities to the Ministry of Family and Human Rights Development, Ministry of Defence, NIHRC, National Disability Agency, National Museum, civil society and Somali security forces with the support of mandated United Nations Agencies, Funds and Programmes. In line with the priorities for transition identified by the FGS, activities and engagements with counterparts will focus on capacity development and institution-strengthening, including building on progress made regarding inclusion and gender.

The Federal Government of Somalia requested that by March 2026, ongoing capacity development and technical advice by UNTMIS to the Ministry of Family and Human Rights Development regarding the engagement with United Nations human rights mechanisms will have concluded and by June 2026, the mission will transfer activities and mentoring for the promotion and protection of the rights of persons with disabilities and cultural rights to the Ministry of Family and Human Rights Development, the National Disability Agency and the National Museum. Regarding the institutionalisation of human rights and protection training in the Somali National Army and Somali Police Force, mentoring and training activities should be transferred by June 2026. In collaboration with NIHRC, UNTMIS will continue to provide capacity development and policy guidance to strengthen networks and facilitate dialogue between government, civil society and other stakeholders to jointly identify human rights priorities to support the Federal Government to address them until September 2026 as per the Federal Government of Somalia's request. Similarly, the Federal Government requested that capacity development and policy advice to the Ministry of Family and Human Rights Development, Ministry of Defence and Somali security forces on the implementation of the Joint Communiqué to Ending Sexual Violence in Conflict and the National Action Plan women, peace and security (Security Council resolution 1325), and the 2019 roadmap to strengthen the protection of children in armed conflict will continue until June and September 2026 respectively, including to advance consideration for de-listing of the Somali security forces.

United Nations support to the Somali Security Forces and the African Union Support and Stabilisation Mission in Somalia (AUSSOM) will continue to be provided in full compliance with the UN's Human Rights Due Diligence Policy (HRDDP) and UNTMIS will continue to provide policy guidance and technical advice on this until the closure of the mission. Moreover, the Federal Government of Somalia requested that UNTMIS will continue human rights and protection monitoring and reporting until October 2026.

The conduct and transition of these activities is supported by the Joint Human Rights Programme Phase II, and a third programme is being prepared by the Ministry of Family and Human Rights Development, anticipated to be launched by April 2026. Separately, the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights will develop recommendations for a post-UNTMIS human rights presence with an appropriate mandate, as requested in the Somalia Human Rights Transition Plan of the Ministry of Family and Human Rights Development, for consideration by the Federal Government.

Regarding the promotion of women's meaningful participation in peacebuilding processes, especially in decision-making and leadership roles, the second phase of the Women, Peace and Protection Joint programme prepared by the Ministry of Family and Human Rights Development, supported by UN Women, UNDP and UNTMIS, is expected to be launched by December 2025. UNTMIS will transition its support to this programme to UN Women and UNDP no later than October 2026 when the mission will close.

D) Support to Rule of Law, Justice, Corrections, and Security Sector

The transition of UNTMIS' work in support of the Somali security sector will be undertaken along three thematic lines, namely support to justice and corrections; support to security sector reform, maritime governance and defence sector reform; and support to policing in Somalia.

With regard to supporting the justice and corrections sector, the provision of policy and technical support for the implementation of the federated justice and corrections and associated legislative frameworks, strengthening the civilian oversight of prisons, and implementation of restorative and integrative justice including in recovered areas will be transitioned to the Ministry of Justice and Constitutional Affairs (MoJCA) with support from UNDP and UNODC via the Joint Justice and Corrections Programme (JJCP) and the Wadajir Nabadeed Project. To ensure continuity following the departure of the mission, MoJCA, UNDP, and UNTMIS will collaborate on donor outreach, particularly for the JJCP post-2027. Strengthening judicial and community capacity on 'integrative justice solutions' was also identified as a MoJCA priority, and will continue throughout the transition period. Guidelines and training materials on integrative justice solutions will be developed by June 2026. UNTMIS will also develop (by June 2026) and implement (until October 2026) a capacity enhancement plan for MoJCA and UNDP staff and civil society. An updated national curriculum for training of the Somalia Custodial Corps on Prison Management and Security will be developed jointly with UNODC by June 2026 and harmonized with FMS-level authorities. UNTMIS research and capacity-building to enhance women's participation in justice institutions can be sustained through the Women's Political Participation joint program led by UNDP and UN Women. The Federal Government of Somalia has requested that all coordination functions in relation to these efforts currently undertaken by UNTMIS will be transitioned to the MoJCA by January 2026.

In relation to the mission's support for security sector reform, maritime governance and defence sector reform, the policy support currently provided by UNTMIS will be handed over to the Office of National Security (ONS), in its role as Secretariat of the National Security Council (NSC), and the National Maritime Coordination Committee (NMCC) and to the Capacity Steering Group for defence sector reform (October 2026). UNTMIS will support this handover through knowledge transfer, institutional development, capacity building, and assistance to Somali-led coordination mechanisms. This will include the conduct of a legal gap analysis and

mapping of policies and strategies (by March 2026) and capacity building measures for Somali institutions (by June 2026). In the maritime domain, implementation of the Women in the Maritime Sector (WIMS) National Action Plan will continue, and training curricula and local networks/pools of experts will be developed. To ensure continuity of support in SSR and maritime governance, UNTMIS with UNODC, UNDP, IOM, IMO, UNWomen and UNFPA will support the Government to develop programmes/concept notes and to jointly mobilise donor resources. The Federal Government of Somalia requested that UNTMIS hands over its support role to coordination mechanisms in June 2026 for SSR and maritime issues, and in October 2026 for defence sector reform matters.

Finally, in relation to supporting Somalia's policing capacities, UNTMIS support to the federated police system under the NSArch will be transitioned to the Somali Police Force (SPF), Federal Member State Police, Ministry of Internal Security (MoIS), and Office of National Security (ONS). The planned transfer of relevant UNTMIS tasks to the United Nations Country Team should be implemented by June 2026, as proposed by the Government. These include strategic advice and technical support on police reform, strengthening governance frameworks, and advancing gender equality, human rights, and accountability. Public outreach on policing issues will transition to Somali police institutions with support from the UNCT Communications Group by July 2026. UN Women, UNDP, and UNICEF will provide programmatic support to the Women and Child Protection Desks through the Joint Police Programme and the Women, Peace and Protection Programme. UNTMIS will continue to focus on knowledge transfer with counterparts until June 2026. The SPF will progressively assume greater responsibility for UN-joint programmes, with options for continued expert advisory support through UNDP, UNOPS and IOM following the departure of UNTMIS to be further explored. The Police Professional Development Board co-chair and Core Security Partners Group secretariat roles will move to the SPF and ONS respectively, and will be transitioned by June 2026. The MoIS, ONS, and SPF with UNCT's support will sustain donor outreach and alignment of international support to national policing priorities beyond 2026. UNTMIS will continue supporting strategic coordination and donor engagements on these issues until the closure of the mission in October 2026.

3. Implementation Modalities:

During the second phase of the transition process, the FGS and the UN will continue to work through the JTC in the implementation and regular review of the handover of tasks, as outlined in the second transition roadmap and as determined by the UN Security Council in its relevant resolutions, and considering the levels of financing and donor funding which can be mobilised in support of the implementation of the transition process and the forthcoming new UN Cooperation Framework (2026 – 2030), which will be aligned with the Government's National Transformation Plan. Availability of sufficient resources for the programmes and activities planned by the UN Country Team as outlined in the forthcoming 2026–2030 UN Cooperation Framework is essential for a successful transition of all aspects these tasks. To this effect, the transition will continue to be guided by the transition principles; adjustments to UN joint programming and resourcing; support to Somali national capacity development; the phased drawdown of UNTMIS staffing; the risk identification, mitigation and management considerations; and the coordination mechanisms for the transition as outlined in the first roadmap (March 2025). The Federal Government of Somalia reiterated that unless it requests an alternative arrangement, and such is duly negotiated, the full transition of UNTMIS tasks will be completed, and the Mission is to formally close in October 2026.